



Au regard des éléments précédents, l'ADFM appelle :

- ✓ Le HCP à apporter les éléments expliquant les raisons ayant présidé à une telle étude et à compléter ces résultats par les analyses nécessaires à leur compréhension en faisant une comparaison conceptuelle entre ce que veut dire le terme violence et sa perception par les deux sexes ;
- ✓ Les médias et journalistes à traiter les résultats qui ressortent de cette étude avec beaucoup de prudence et d'exigence méthodique et scientifique afin de ne pas contribuer à davantage de banalisation du phénomène de la violence faite aux femmes et à intensifier et inscrire dans la durée les programmes de sensibilisation à la lutte contre la violence ;
- ✓ Les responsables et décideurs à apporter les réponses nécessaires à la lutte contre la violence faite aux femmes à travers une refonte de la loi 103-13 permettant une réelle protection, prévention des victimes et leur prise en charge effective.

Association démocratique des Femmes du Maroc

le 13 avril 2021